

## LES COMMERÇANTS SUR CE PARCOURS

**CERISIERS** : Tous commerces, café, restaurant, chambres d'hôtes, gîtes, pêche dans les mares.

**VILLECHÉTIVE** : Café-tabac, restauration rapide, aire de pique-nique, centre équestre.

**ET POUR EN SAVOIR PLUS ...**



Sur la communauté de communes

CERISIERS : Musée de la poupée  
La Grange à Janou



VILLECHÉTIVE: le haras

Ce circuit fait partie des randonnées inscrites au PDIPR de l'Yonne. Il vous est proposé par la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO).  
Il est balisé par un trait jaune (PR).

Vous retrouverez d'autres idées de balade sur notre site : <http://www.vanne-et-othe.com>

Donnez-nous votre avis à :  
[contact@vanne-et-othe.com](mailto:contact@vanne-et-othe.com)

## CONSEILS PRATIQUES

Nous vous proposons un sens de parcours numéroté, qui peut toutefois s'inverser.

### **POUR VOTRE SÉCURITÉ**

Sur les voies goudronnées, marchez en colonne, face aux voitures bord gauche de la chaussée (art. R 4 12-36). En groupe de plus de 20 personnes, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée, groupés comme un véhicule (art. R 4 12-42). Respectez les consignes du code de la route.

Equipez-vous de bonnes chaussures de marche, de vêtements adaptés, et prévoyez suffisamment d'eau même si le parcours vous paraît de courte durée.

### **RESPECTEZ LA NATURE**

Ne prenez pas ces sentiers les jours de chasse de début septembre à fin février.  
Attention aux feux de friches.  
Restez sur les sentiers délimités  
Passez à distance des animaux.  
Ne jetez rien par terre (prévoir des sacs poubelles).  
Évitez de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture.  
Évitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes.  
Certaines fleurs sauvages sont protégées. La nature est fragile, prenez en soin.

### **RESPONSABILITÉ**

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.



CHEMIN DE PETITE RANDONNÉE N°2

**CIRCUIT DU CIDRE ET DE LA FORÊT**

CERISIERS - VILLECHÉTIVE



VILLECHÉTIVE

Le séchoir à briques aménagé en foyer rural

Départ : Place de l'église de Cerisiers



Longueur du circuit : 16 Km  
Durée pédestre : 4h30  
Dénivelé : 118 m

**1 PLACE DE L'ÉGLISE**

Rejoindre à gauche le carrefour.

**2 CHAPELLE DES TROIS MARIES**

Prendre à droite la direction Dixmont sur 150m.

**3 CROIX SAINT-JEAN-BAPTISTE**

Emprunter le chemin le plus à gauche sur 800m.

**4 TOURNER À GAUCHE ET DESCENDRE AU BOIS.**

Virer à droite. Le chemin longe une ravine boisée, puis traverser le bois, monter au hameau La Montagne.

**5 HAMEAU LA MONTAGNE**

Passer les barrières et suivre à droite la route sur 250m

**6 Prendre à gauche la route qui passe au hameau Les Creverats. Continuer sur 750m.**

**7 Virer à droite par le chemin qui rejoint le hameau Les Massons.**

**8 LES MASSONS**

Contourner la mare, passer devant l'aire de pique-nique et suivre le large chemin qui traverse la forêt sur 250m.

**9 LE CHEMIN EN LISIÈRE DE FORÊT**

Prendre à gauche le chemin en lisière de forêt qui rejoint la route de Villechétive.

**10 VILLECHÉTIVE - AIRE DE PIQUE-NIQUE...**

située au centre, sur la place en bordure du bois. Traverser le village, passer devant la mairie-école.

**11 ANCIEN SÉCHOIR À BRIQUES**

du XIX<sup>ème</sup> siècle, situé avant la mare. Descendre la rue.

**12 ÉGLISE SAINT-LÉONARD DU XIII<sup>ÈME</sup> ET XVI<sup>ÈME</sup> SIÈCLES**

**13 HARAS - CENTRE ÉQUESTRE (À 50 M DU CHEMIN)**  
Cadre historique de 1880, qui abrite un musée hippomobile. Retourner en arrière et prendre à gauche la route de Vaudeurs sur 250 mètres.

**14 CHEMIN EN LISIÈRE DE FORÊT**

Suivre à droite le chemin et obliquer à gauche dans les bois, dépasser la mare.

**15 LE FAYS**

À l'intersection, prendre, à droite des maisons, le chemin goudronné puis caillouteux, qui traverse la forêt domaniale : Le bois de Monsieur. Traverser la forêt et la route D905.

**16 LES MARQUETS**

Prendre à gauche le chemin du finage sur 400m.

**17 LES BRISSOTS - MUSÉE - PRODUCTEUR DE CIDRE**

À 200m du chemin. Revenir en arrière et continuer tout droit.

**18 LES GAGNEUX**

Continuer par la route qui rejoint le hameau Le Marchais Rallu

**19 LE MARCHAIS RALLU**

Dépasser le hameau et prendre à gauche le chemin qui descend à Cerisiers. Passer devant le stade et l'église Saint-Jean-Baptiste. Rejoindre le parking.

